

## La Police rafle 491 "irréguliers" à Bujumbura

PANA, 15/01/2009 Bujumbura, Burundi - La Police nationale du Burundi (PNB) a procédé, jeudi matin, à une rafle de 491 personnes "en situation irrégulière" à Bwiza, un quartier populaire et cosmopolite du centre-ville de Bujumbura, a-t-on appris de source sécuritaire. Bwiza est l'un des quartiers populaires et "affairistes" de la capitale burundaise qui traîne la mauvaise réputation d'abriter des faussaires de tout acabit, des consommateurs ou revendeurs de drogues et des bandits armés.

Le cosmopolitisme du quartier tient au fait qu'il héberge de nombreux clandestins et débrouillards rwandais, congolais, tanzaniens et ouest africains. Un ressortissant congolais a failli laisser la vie dans la rafle de jeudi pour avoir eu la maladresse d'ouvrir le feu sur la Police dans une tentative désespérée de résister à son arrestation. Le Congolais a été vite maîtrisé et conduit à l'hôpital pour des soins suite à une riposte des forces de l'ordre qui l'ont également blessé de balles. Le porte-parole de la Police nationale, Chanel Ntarabaganyi, a parlé d'un "travail de routine" se faisant régulièrement dans divers endroits suspects de la ville de Bujumbura et de l'intérieur du pays pour juguler la criminalité grandissante qui a fait naître un sentiment d'insécurité généralisée dans l'opinion d'honnêtes citoyens au sortir de plus de 15 ans de guerre civile rangée. D'autres personnes appréhendées jeudi matin sont de simples réfugiés, mais qui ne devaient pas se retrouver à Bujumbura, des centres d'accueil de cette catégorie de personnes étant prévus ailleurs dans le pays, a estimé le responsable policier. Des individus se faisant passer pour d'innocents élèves ou étudiants, mais sans preuves palpables, sont également tombés dans les mailles du filet de la Police. Le sort de tout ce monde sera fixé après des enquêtes plus approfondies, selon M. Ntarabaganyi, qui a menacé d'amendes, de reconductions à la frontière ou de peines d'emprisonnement celles des personnes appréhendées ne pouvant justifier leur séjour à Bujumbura ou dans le pays.